

LE P'TIT MAUBELAN



LA GAZETTE AVEC TOUTES LES INFORMATIONS DU VILLAGE



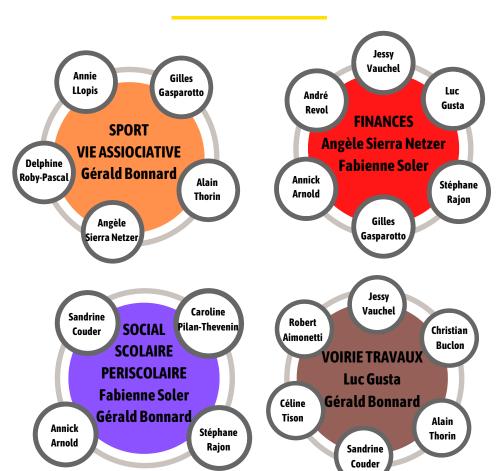
Le nouveau maire Olivier Tisserand et les élus ont pris leurs fonctions le 28 mai 2020.

Permanence adjoints ou maire tous les samedis de 8h30 à 11h30 à partir du 5 septembre 2020





Les commissions





INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le calcul des indemnités payées au maire et à ses adjoints se fait en pourcentage de l'indice terminal de la fonction publique. Le pourcentage a été augmenté au 1er janvier 2020, pour les 3 premiers niveaux (communes les plus petites) par le gouvernement, pour permettre à davantage de citoyens de prendre part à la vie publique.

Les indemnités ont pour objet :

- D'assurer l'indépendance des élus,
- De leur permettre de se consacrer pleinement à leurs fonctions,
- De compenser le temps passé aux affaires et auprès des citoyens.

Le choix d'avoir 5 adjoints indemnisés de la même façon est un choix de liste dont le but est de favoriser une gouvernance la plus collégiale et démocratique possible, et de signifier que tous les domaines de la vie publique sont aussi importants. En terme financier, l'augmentation de l'enveloppe consacrée à ce poste est essentiellement liée au passage de 4 à 5 adjoints. Les indemnités du maire sont en augmentation de 8.6% et celles des adjoints de 3.3% et le montant global consacré à ce poste représente 6.24% du total général des dépenses de fonctionnement, contre 4.43% lors de la précédente mandature, soit une augmentation de moins de 1,81 %.

ELECTION CAPI

Le 7 juillet les éléctions CAPI ont eu lieu.

- Mr Jean PAPADOPOULO a été réélu.
- Olivier TISSERAND, en tant que maire nouvellement élu, a fait le choix de se consacrer pleinement à son nouveau rôle de maire et donc n'a pas souhaité cumuler avec une vice-présidence à la CAPI. Pour autant sa présence au sein de celle-ci sera favorisée par son engagement en tant que conseiller délégué à la commission bâtiments communautaires et aux innovations constructives et par son dialogue avec le président, les vice-présidents et les autres conseillers.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX CHEMIN DE PATERNOS

En collaboration avec le TERRITOIRE 38, nous avons programmé dès octobre 2020, l'enfouissement de tous les réseaux électriques et télécoms. Puis, en 2021, de nouveaux travaux permettront la réalisation de l'élargissement de la voirie avec mise en place d'un trottoir et installation d'un plateau surélevé pour faire ralentir les véhicules (financement par la CAPI).

PROGRAMME ANNUEL DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Un programme, d'une durée de 6 ans, va être établi pour prévoir les enfouissements prioritaires sur l'ensemble de la commune. L'objectif est de réaliser un enfouissement par an. Ces travaux contribuent à la sécurité et à la qualité de l'alimentation électrique et télécoms, les réseaux électriques souterrains étant moins vulnérables aux aléas climatiques, notamment lors de tempêtes, assez fréquentes ces dernières années. Ces enfouissements permettront également l'amélioration de l'espace public avec la disparition des câbles aériens et des poteaux. Ces enfouissements seront programmés en utilisant des subventions sur chaque opération et dans la limite des possibilités financières de la commune.

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Un tout nouveau CCAS prend place au sein de la commune. Si au sein du conseil ce sont Fabienne Soler, Angèle Sierra Netzer, Gérald Bonnard et Caroline Pilan Thevenin qui assureront l'animation, l'ensemble du conseil municipal remercie chaleureusement Mme Irène Durand, Mme Julie Flamand, Mme Anaïs Ramage et Mr Marc Jammet qui ont accepté de devenir membres de ce conseil d'administration.

DEPUIS LE 28 MAI

Démarrage des audits par Mr le Maire et ses adjoints sur les sujets Urbanisme, de Finances et d'Organisation de la commune.

Le 17/06/2020 le premier Conseil municipal tenu à huis clos à la maison du village dans les conditions sanitaires autorisées.

Tirage au sort par les élus des communes de Four, Crachier, Chèzeneuve et Maubec des représentants aux jurys d'assises.

Rencontre avec le traiteur prestataire actuel en restauration scolaire - pour reconduire le marché 2019-2020 pour la rentrée scolaire 2020/2021 - pour redéfinir les modalités de sa prestation de services.

A partir du 19/06 et ce pendant 10 jours environ, distribution de masques à la population. Masques financés par la commune de MAUBEC et la CAPI.

Rencontre avec les interlocuteurs et prestataires de la commune: Trésor Public, prestataires en téléphonie, informatique, sécurité alarmes...

Tenue du conseil d'école avec Mr le Maire et ses adjoints, avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et le directeur d'école.

L'exécutif communautaire composé de 15 vice-présidents, a été installé. Élection d'Olivier TISSERAND en tant que conseiller délégué CAPI.

Olivier Tisserand et Delphine Roby-Pascal ont rencontré Catherine Arbinet-Gellinck du château de Césarges .

Réunion de présentation des élus et des associations de la commune pour recueillir attentes et calendrier des activités pour prochaines saisons.



CENTRE AÉRÉ

Le centre aéré de cet été à Chézeneuve associant les mairies de Chézeneuve et Maubec ainsi que le club de Judo de Domarin n'a pu se concrétiser faute de participants. Il a été proposé aux inscrits (ceux qui le désiraient) un transfert vers Domarin; l'engagement financier des mairies a été conservé. Le manque de communication vers les familles avant et pendant le confinement, sur la faisabilité d'un centre aéré cet été, en cas de déconfinement, a contraint les familles à trouver des solutions alternatives pour s'organiser.

Dès la passation de pouvoirs vers l'équipe municipale actuelle, les conseillers se sont activés pour proposer une solution de centre de loisirs aux Maubelans, bien conscients malgré tout du timing très serré. La première réunion entre les mairies et le club a eu lieu dès que possible après confinement (mi-juin). Elle a permis de présenter rapidement un centre aéré pour 4 semaines cet été avec une participation financière de la mairie pour chaque enfant inscrit. Les membres de la mairie ont bien réceptionné les messages d'intérêt de parents pour un tel centre et une prochaine mise en place, sera de nouveau étudiée dès que possible.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le contrat du traiteur se terminant, il avait été communiqué qu'un appel d'offres serait lancé courant mars. Malgré la disponibilité des traiteurs pendant le confinement pour répondre, la consultation n'a pas eu lieu.

Suite à l'impossibilité de lancer un appel d'offres dans un délai aussi court après la mise en place du nouveau conseil, le traiteur sera reconduit pour une année avec renouvellement à l'identique du règlement intérieur ainsi que des tarifs garderie/cantine.

ÉCOLE

Pendant le confinement, l'école et le périscolaire ont été maintenus pour les personnes prioritaires.

Dès le 11 mai, les classes ont pu ouvrir de nouveau pour les familles qui le souhaitaient avec un protocole sanitaire strict.

Le 22 juin tous les enfants ont pu regagner leurs classes et retrouver leurs enseignants et leurs camarades grâce à un allègement du protocole sanitaire.

Le périscolaire a pu également recevoir plus d'enfants en garderie matin/soir ainsi que sur le temps de midi; un pique-nique froid était demandé aux parents car les repas fournis par le traiteur n'ont pu reprendre.

L'engagement des enseignants, du périscolaire et des parents délégués ont pu permettre cette continuité pédagogique.

La rentrée 2020-2021 est prévue le 1er septembre ; les inscriptions pour les nouveaux arrivants sont toujours possibles en mairie.
Les effectifs nour l'instant nour la rentrée 2020-2021 sont de 60

Les effectifs pour l'instant pour la rentrée 2020-2021 sont de 60 maternelles et 102 primaires.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont une partie de l'âme d'une commune. Elles rendent notre village dynamique et vivant. La commune doit avoir un vrai rôle pour faciliter et accompagner ces structures. Une réunion entre les associations et la mairie s'est déroulée le 7 juillet. Nous avons ensemble:

- Réaffirmé le soutien de la commune, persuadés que ces associations sportives et culturelles sont une partie de l'âme de notre commune.
- Favorisé la synergie des associations entre elles.
- Précisé le projet sportif et associatif du village en optimisant les espaces et les infrastructures (création d'un City Park, réfection des terrains de tennis, sécuriser l'enceinte plein-air...)

Parmi ses différentes actions la commission élabore le planning d'utilisation des différentes infrastructures sportives pour les activités scolaire et associatives, ainsi que le calendrier annuel des manifestations.

CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES)

L'équipe d'animation du CMJ se renouvelle : bénévoles expérimentés de l'équipe précédente ou nouveaux membres seront les bienvenus pour coordonner et amener les jeunes à une démarche démocratique et consultative de leur village. Renseignements en mairie ou auprès des membres de la commission Sport et Animation.

BIBLIOTHÈQUE-LE MARQUE PAGE

Grâce à la mobilisation des tous les bénévoles, et l'envie de recroiser leurs lecteurs, la bibliothèque a rouvert en horaire estival à partir du mercredi 8 juillet.

Tous les mercredis, de 17H à 19H, les bénévoles vous accueillent. La bibliothèque rouvrira de manière normale à la rentrée. D'ici là, nous recherchons, des bénévoles pour venir renforcer l'équipe en place.

Pour plus d'informations, merci d'utiliser l'adresse mail suivante : bibliothequemaubec@gmail.com

Merci de bien respecter les consignes sanitaires affichées à l'entrée de la bibliothèque.

GROUPE HISTOIRE LOCALE

Le groupe Histoire se développe, réfléchit à de nombreux projets, et a décidé de se structurer en association. Nous souhaitons une belle réussite à cette toute nouvelle association. Elle sera présente au forum des associations le 5 septembre.

À noter: la fête des vieux châteaux initialement prévue le 21 septembre est reportée en 2021 compte tenu du contexte sanitaire.

Plus d'informations sur la page Facebook :

« Groupe Histoire de Maubec en Dauphiné »

ou par mail à l'adresse: maubec.histoire@gmail.com

RAM-RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis mars, suite au COVID, l'ensemble des ateliers collectifs éducatifs, qui ont lieu à la maison du village tous les 15 jours grâce à l'intervention de Mme Sandra FLACHEZ, coordinatrice RAM CAPI, reprendront normalement à partir de septembre 2020. Nous avons reçu le 4 août le calendrier concernant le RAM. Une semaine petite enfance aura lieu en octobre sur le thème de l'exploration.

INFORMATIONS

Le SMND passe tous les mardis matin pour l'enlèvements des containers de tri sélectif avec le contrôle de la mairie.

Nous constatons depuis un certain temps des dépôts autre que le tri sélectif devant les containers.

Merci de respecter.

Le ramassage des poubelles pour les particuliers est le lundi matin (dépose le dimanche soir). Sur le hameau de la Ransinière le ramassage des ordures ménagères se fait également le lundi matin avec un véhicule adapté.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre 2020 de 8h à 13h se tiendra le forum des associations à la maison du village.

LA DÉCOUVERTE

la manifestation rallye VTT/vélo route/marche de la découverte prévu le 30 août est annulée pour cause du COVID-19.

FORMATION SMND (SYNDICAT MIXTE DU NORD ISÈRE)

le SMND qui gère la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif, organise une formation gratuite de guide composteur les 15, 30 septembre et 16 octobre. 15 places sont disponibles pour la commune.

Merci de contacter: **mairie-maubec@wanadoo.fr** pour vous inscrire ou avoir plus de renseignements.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Suite à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales un espace est réservé au groupe de l'opposition. Nous souhaitons rappeler aux Maubelans que nous ne sommes pas responsables des écrits produits par le groupe minoritaire Maubec en Isère.

La majorité municipale n'a pas de temps à perdre en vaines polémiques, et n'en perdra donc pas. Elle espérait, et continue à espérer malgré le ton adopté actuellement, trouver une opposition constructive et engagée pour avancer dans le sens de l'intérêt commun. Nous tenions à vous faire savoir que nous restons ouverts à une collaboration positive.

L'OPPOSITION S'EXPRIME

augmentation apparaît totalement déraisonnable.

La liste conduite par Annick Arnold aux élections municipales du 15 mars dernier remercie les maubelans de leur soutien. Quatre élus de l'opposition forment aujourd'hui le groupe minoritaire Maubec en Isère et siègent au sein du nouveau conseil municipal. Le 16 juillet dernier nous avons voté contre l'augmentation des indemnités du maire et des adjoints portées au taux maximal. Cela représentera une dépense annuelle de 70 200€ contre 50 000€ inscrits au budget voté avant les élections, soit 22 000€ supplémentaires par an et 132 000€ sur 6 ans. La nouvelle loi de finances va contraindre les collectivités à réduire leurs dépenses de fonctionnement de 20 à 30 % dès 2021. Les indemnités des élus sont des dépenses de fonctionnement. Dans cette perspective nous maintenons que cette

Pour plus d'informations consultez notre page Facebook : Groupe minoritaire Maubec en Isère.

CONVENTION FOURRIÈRE

La mairie à signé une convention pour l'enlèvement des véhicules et la gestion de la fourrière avec l'établissement Bourgoin Dépannage et Transports .

ENTREPRISES

Dans notre commune nous avons plusieurs types d'entreprises (petites, moyennes, grandes) sans oublier les artisans et les restaurateurs.

Vous ferez connaissance avec 2 entreprises qui seront mises en avant à chaque publication du P'TIT MAUBELAN.

LE SAVIEZ VOUS?

Après un mois de congé vous pourrez retrouver Nathalie et ses légumes en septembre tous les samedi matins au village en face de la mairie sous les arbres.

Elle est également les mercredis matins au parking du restaurant de la Cigalière





A partir du 9 septembre tous les mercredis soirs venez déguster les pizzas de **PIZZA FLACH**. Il sera présent sur le parking à coté du terrains de boules.

parking à coté du terrains de boules. Vous pourrez les commander au 06 11 48 26 59 dès 10 h 00 du matin

Avec le respect des consignes sanitaires imposées par le COVID-19 la mairie de Maubec est ouverte au Public depuis le 15/06/2020 selon les horaires habituels:

- Lundi de 8h30 à 11H30
- Mardi de 14h 00 à 17h 00
- Jeudi de 18h 00à 20h 00
- Samedi de 8h30 à 11h30.

Pas de permanence Urbanisme le samedi tél: 04 74 93 16 76

couriel: mairie-maubec@wanadoo.fr site internet: www.mairie-maubec.fr

Mairie de Maubec en Isere-officiel

LE PTIT MAUBELAN Bulletin communal d'information de Maubec (38) Directeur de publication: Olivier Tisserand Tirage: 850 exemplaires Imprimé par nos soins